



Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Distr. générale
25 novembre 2011
Français
Original: anglais

Conférence générale

Quatorzième session

Vienne, 28 novembre-2 décembre 2011

Point 10 b) de l'ordre du jour provisoire

Situation financière de l'ONUDI

Appui institutionnel de l'ONUDI à l'initiative du Secrétaire général de l'ONU sur l'énergie durable pour tous

Additif

Note du Secrétariat

La présente note apporte des informations complémentaires sur la possibilité d'utiliser les soldes inutilisés pour la mise en œuvre de programmes dans un des domaines d'activité mentionnés au paragraphe 14 b) du document GC.14/18.

I. Introduction

1. Au titre du point 10 b) de l'ordre du jour provisoire, le Secrétariat a présenté un rapport du Directeur général sur les soldes inutilisés des crédits ouverts dans lequel, il a été proposé d'utiliser ces soldes pour amorcer le financement et/ou le cofinancement de l'élaboration et de l'exécution de programmes et projets de l'ONUDI présentant un intérêt critique pour les États Membres, mais en proie à des difficultés de financement.

2. Au paragraphe 14 b) du document GC.14/18, l'un des programmes identifiés, notamment au point ii), concerne la garantie de l'accès à l'énergie à des fins productives, l'accent étant mis en particulier sur l'accès des femmes à l'énergie. La présente note établit un lien entre ce programme et l'initiative plus large sur l'énergie durable pour tous lancée en septembre 2011 par le Secrétaire général de l'ONU.



II. Historique et contexte

3. L'énergie est à la base du développement économique et social. De la création d'emplois à la compétitivité économique, du renforcement de la sécurité à l'autonomisation des femmes, l'énergie constitue le grand intégrateur. Elle concerne tous les secteurs et est au cœur des intérêts fondamentaux de tous les pays. Aujourd'hui plus que jamais, le monde doit veiller à ce que les bienfaits de l'énergie moderne soient accessibles à tous et que l'énergie soit produite aussi proprement et aussi rationnellement que possible. Il s'agit là avant tout d'une question d'éthique, mais également d'un problème urgent et d'importance pratique. L'initiative sur l'énergie durable pour tous a été lancée à un moment de grande incertitude économique, de grande iniquité, de très forte urbanisation et de chômage élevé des jeunes. C'est également un moment où se dégage un consensus sur la nécessité d'agir de manière coordonnée face aux problèmes mondiaux comme le développement durable.

4. L'initiative sur l'énergie durable pour tous vise principalement trois objectifs interdépendants d'ici à 2030:

- a) Parvenir à un accès universel aux services énergétiques modernes;
- b) Doubler le taux d'amélioration de l'efficacité énergétique;
- c) Multiplier par deux la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique mondial.

5. Ces trois objectifs sont complémentaires. Le Secrétaire général a constitué un groupe de haut niveau qui est chargé d'élaborer un programme d'action et de renforcer la dynamique actuelle en faveur du but de l'initiative sur l'énergie durable pour tous. Pour ce faire, il faut mobiliser un large éventail des parties prenantes pour aider à tenir les engagements d'ici à 2030. Dans une contribution au processus de Rio+20, le Secrétaire général a décrit l'initiative comme suit:

“À Rio+20, nous demanderons à toutes les parties prenantes de prendre l'engagement, au niveau mondial, de réaliser les objectifs de l'initiative Énergie pour tous d'ici à 2030. Pour atteindre cet objectif, tous les pays et tous les secteurs doivent adopter des mesures visant à définir les politiques et les décisions d'investissement nécessaires pour un avenir énergétique plus viable. Les pays industrialisés doivent accélérer la transition vers des technologies à faible émission de carbone. Quant aux pays en développement, dont un grand nombre affichent une croissance rapide et à grande échelle, ils ont là l'opportunité de dépasser les options énergétiques classiques et de se porter directement vers des alternatives énergétiques plus propres qui devraient contribuer à améliorer le développement économique et social.”

6. Le programme d'action fera l'objet d'un “document évolutif” dans lequel seront clairement établis des mesures et des engagements à échéances définies, et qui marquera de façon radicale le passage des approches et systèmes énergétiques actuels vers de nouvelles trajectoires qui viseront les objectifs suivants:

- Formuler un engagement politique ferme;
- Mettre en place des cadres politiques et réglementaires stables;

- Financer la transformation;
- Renforcer les capacités locales et nouer des partenariats au niveau mondial;
- Garantir la responsabilité et la présentation de rapports transparents;
- Renforcer la base analytique; et
- Diffuser l'information.

III. La contribution de l'ONUDI

7. Au sein du système des Nations Unies, notamment dans le cadre d'ONU-Énergie (www.un-energy.org), l'ONUDI contribue de manière importante à l'élaboration et à la mise en œuvre de ce programme d'action, qui prévoit une coopération et une coordination étroites de la communauté internationale dans les sept domaines spécifiques suivants: financement, suivi et établissement de rapports, appui à la planification nationale, échange d'informations, renforcement des capacités, projets de démonstration et partenariats publics-privés.

8. L'ONUDI a déjà commencé à établir des travaux de recherche, des projets et des relations de coopération dans chacun de ces domaines – y compris dans la conception d'approches visant à mesurer la pauvreté énergétique, l'appui à la formation en matière de planification énergétique, la création de plates-formes complexes en ligne, la promotion de centres régionaux d'excellence et la conception de partenariats publics-privés.

9. La mise en œuvre du programme d'action et des feuilles de route et plates-formes correspondantes ne constitue toutefois qu'une première étape. Certes, elle satisfait de nobles aspirations, mais il faut plus pour en garantir l'effectivité. L'ONUDI se trouve au centre même de la question de l'énergie dans le système des Nations Unies. Le renforcement de ce rôle sera déterminant pour maintenir la dynamique politique actuelle sur le sujet et pour atteindre les objectifs ambitieux de l'initiative Énergie durable pour tous dans le cadre d'une action à long terme sur le terrain, notamment dans les régions les plus pauvres du monde. En collaboration avec des partenaires clefs des secteurs public et privé de toutes les régions du monde, l'ONUDI peut valoriser ses compétences uniques et sa position de leader pour aider à orienter le programme d'action mondial vers l'énergie pour tous.

10. Pour qu'elle soit en mesure d'apporter cet appui de manière efficace, l'ONUDI devrait établir en son sein un secrétariat fort qui puisse mettre à contribution ses ressources techniques et ses compétences spécialisées. Des secrétariats similaires ont été mis en place pour superviser les travaux en cours d'initiatives mondiales comme Toutes les femmes, tous les enfants, et le Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (ONU-REDD).

11. Un tel secrétariat nécessiterait un budget opérationnel annuel de 10 millions de dollars sur une période de cinq ans. Les soldes inutilisés des crédits ouverts pourraient constituer un fonds de base important pour ce budget et permettre de définir un rôle clair pour l'Organisation. Les programmes de travail seraient mis en

œuvre par un groupe d'administrateurs hautement motivés dans le cadre des sept domaines mentionnés ci-dessus.

IV. Mesures à prendre par la Conférence

12. La Conférence voudra peut-être tenir compte des informations contenues dans le présent additif lors de l'examen du document GC.14/18.
